



Gérez vos concessions de services

Caféterias, distributeurs, kiosques, conciergeries...

Public cible



Toute personne intervenant dans le choix d'un concessionnaire du domaine public ou privé de l'établissement

Objectifs pédagogiques



Choisir et conclure une concession en toute sécurité.

Méthodes pédagogiques



Une étude de cas sur le choix d'un concessionnaire sera analysée tout au long de cette journée de formation.

FORMATEUR



Me Rodolphe RAYSSAC
Avocat à la Cour



DATES

Lundi 3 avril 2023

Lundi 9 octobre 2023



INFOS

7 heures de formations validées.

Horaires :

9h30 - 12h30 / 13h00 - 17h00



TARIFS

1 JOUR

PRÉSENTIEL 700 €

DISTANCIEL 500 €

Repas inclus pour les formations
présentielles

MATINÉE

La définition de la concession dans les établissements publics

- Les définitions du domaine public et domaine privé ;
- Les cas concernés ;
- La définition des concessions par rapport aux marchés publics : la question de la requalification.

Le modèle économique de la concession dans les établissements publics

- L'analyse économique et de faisabilité préalable à la passation d'une concession ;
- La notion de transfert de risque liée à l'exploitation de l'ouvrage ou du service au concessionnaire ;
- Les points de vigilance juridiques et économiques.

APRÈS-MIDI

La rédaction du DCE

- La rédaction du contrat de concession ;
- Les grands principes ;
- L'identification des conditions et caractéristiques minimales ;
- Le régime des biens ;
- Les clauses financières ;
- Les pénalités ;
- La reprise du personnel ;
- La fin de la convention ;
- La rédaction du règlement de consultation ;
- La rédaction des documents techniques.

Le déroulement de la procédure

- La rédaction de l'avis d'appel public à la concurrence et les modalités de publicité ;
- Les étapes de la procédure ;
- Les modalités de la négociation ;
- La finalisation de la procédure.